

POLITIQUE QUALITÉ – ÉLABORATION DE NORMES

Le BNQ a pour mission de contribuer à l'essor économique et social du Québec en agissant en concertation avec les milieux d'affaires, industriels, sociaux et gouvernementaux afin d'apporter des solutions à leurs besoins par l'élaboration de normes et de programmes de certification.

Basés sur des méthodes reconnues internationalement, les travaux du BNQ favorisent l'innovation, l'amélioration de la qualité des produits, des processus et des services, ainsi que leur acceptation sur tous les marchés.

Le BNQ s'engage à satisfaire aux exigences les plus élevées de ses clients :

- en respectant rigoureusement les exigences internationales, les règles du CCN et les règles de l'art;
- en maintenant son accréditation du Conseil canadien des normes (CCN) pour l'élaboration de normes;
- en considérant les besoins actuels et futurs de ses clients ainsi que de ceux de toute autre partie intéressée par ses services;
- en développant un réseau de partenariats en lien avec les besoins de sa clientèle;
- en déployant les moyens nécessaires pour assurer:
 - l'impartialité de sa structure et de ses décisions;
 - le maintien et le développement des compétences de son personnel;
 - l'amélioration continue de l'efficacité de son système de gestion de la qualité;
- en élaborant des stratégies et des objectifs à long terme en matière de normalisation.

Par sa présence active au sein du système national de normes coordonné par le Conseil canadien des normes (CCN), le BNQ s'engage à soutenir la mission du CCN.

Le personnel du BNQ, reconnu pour sa compétence, son professionnalisme et son ouverture d'esprit, favorise la création du climat de confiance nécessaire à l'élaboration et au maintien des normes.